

Le bois et la foi chevillés au cœur

Patron charpentier, Laurent Thiery a choisi Dieu comme p.-d.g. de son entreprise. « Je n'en suis que le gérant », explique ce catholique qui a engagé sa PME dans « l'économie de communion », une démarche initiée par le mouvement des **Focolari**.

Texte et photos : **Benjamin Coste**

Téléphone coincé entre les branches du volant de son estafette blanche, croquis de charpentes et devis entassés sur le siège passager... Laurent Thiery est, à 47 ans à peine, un « patron pressé ». Depuis 2005, l'année où il a créé son entreprise, à Aumont, un petit village du Jura, le charpentier a dû apprendre à gérer de front l'activité de ses neuf salariés, la réalisation des devis, l'approvisionnement chez les fournisseurs, la relation-clients. Entre autres. « Et si ce n'est pas toujours parfait, Dieu comble mes lacunes », confie simplement ce lointain

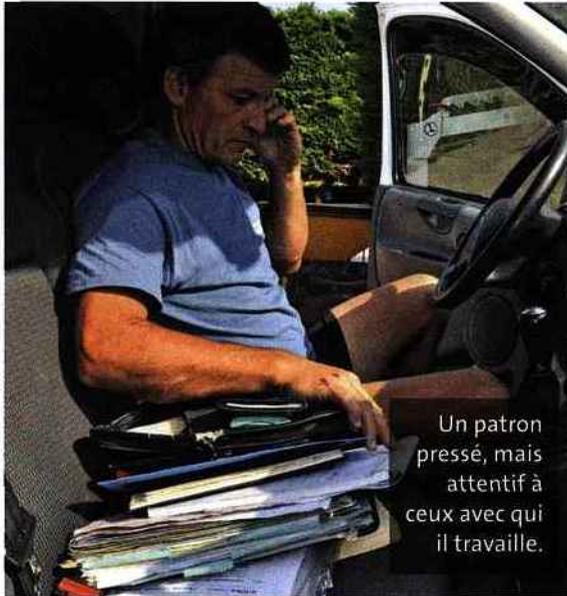
confrère de saint Joseph, qui s'est formé au cours du tour de France accompli chez les Compagnons.

Ses mains écorchées par les échardes et des avant-bras solides sont la preuve qu'il n'a pas délaissé les chantiers pour le bureau... « Une

Une partie des profits est reversée pour des personnes en difficulté.

nécessité, doublée d'un besoin pour moi de ne pas perdre le contact avec le terrain. »

Le matin, dans sa prière, Laurent Thiery confie à Dieu son labeur du jour et tous ses « gars ». « J'ai ●●●



Dans ses contrats de travail, une « clause de bienveillance réciproque ».

●●● *d'ores et déjà plusieurs mois de travail en prévision*», se réjouit ce catholique déterminé, qui signe ses charpentes d'un alpha, d'un poisson et d'un oméga, symboles du Christ. Tout vient de Dieu, et tout retourne à Lui...

Inspiré par le principe de « *l'économie de communion* » développé par Chiara Lubich, la fondatrice des Focolari, et présent dans la doctrine sociale de l'Église, il a choisi d'impliquer sa PME dans cette démarche de don qui consiste, notamment, à reverser une partie des profits qu'elle génère pour répondre aux besoins

de personnes en difficulté. Autre choix : partager les bénéfices de l'entreprise entre les salariés – l'équivalent, les bonnes années, de deux mois de salaire en plus.

De même, pour Laurent Thiery, signer un contrat de travail avec un nouveau salarié est comme parapher un acte de mariage : « *Chacun des deux doit dire oui* ». Dans ses contrats, un point inhabituel : « *Une clause de bienveillance réciproque* », explique ce patron pas comme les autres, de plus en plus sollicité pour témoigner de son expérience.

C'est bien d'amour qu'il s'agit lorsqu'il parle des hommes de son équipe. Et d'un profond respect pour eux, « *mes subordonnés dans la compétence et dans la responsabilité mais mes égaux en tant qu'hommes* ». Ce qui passe au cours de la journée par des attentions toutes simples comme un « *bonjour* » quotidien « *droit dans les yeux et avec un sourire* » à chacun. Pas un coup de fil qui ne soit conclu par un « *merci* ». « *Il m'arrive parfois le week-end d'avoir à joindre l'un d'entre eux. Je mets un point d'honneur à leur demander si je les dérange et s'ils préféreraient que je les rappelle à un autre moment.* »

Fruit de cette relation empreinte de respect, une profonde confiance réciproque. Ainsi, ce mari demandant un jour de RTT « *pour faire une activité importante avec son épouse. Professionnellement parlant, ce n'était pas forcément bien venu qu'il s'absente ce jour-là, mais je le lui ai accordé en lui disant que la famille*

passait avant tout». Pour autant, ce patron attentif reconnaît qu'il doit continuellement veiller à « *ne pas tout mélanger* », pour veiller à la liberté de ses salariés...

À Aumont, avec Sophie son épouse, Laurent participe à un groupe de prière charismatique. Adeptes de la louange, il n'hésite pas à laisser échapper un « *Gloire à Dieu!* » devant un chantier achevé dans les règles de l'art ou après une bonne journée de travail.

Il aime aussi à reprendre à son compte cette devise d'un viticulteur voisin : « *La qualité de mon vin a fait*

de mes clients mes amis ». « *Je tutoie la plupart des personnes qui me font travailler parce qu'au fil du chantier s'est établie une vraie relation entre nous. À mes yeux, c'est presque le plus important.* »

Pour Laurent Thiery, si ce n'était son amour du bois et le plaisir qu'il a à le toucher, à le sentir et à le façonner, le travail ne serait finalement qu'un « *prétexte* », toujours renouvelé, à vivre des expériences humaines. Bien conscient de ses propres limites, le patron charpentier confie : « *Je ne suis tendu que vers un seul but : aimer* ». ●

Mes 4 conseils pour faire de son travail un acte d'amour

1 Prier pour ceux avec qui je travaille. Mon collègue de travail, mon salarié, mon client, mon fournisseur... tous sont des fils de Dieu, comme moi. « *Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse.* » Chaque matin, je nomme dans ma prière chacun de mes salariés, leurs conjoints et leurs enfants. Je demande au Saint-Esprit de venir en eux pour que leurs gestes soient sûrs et leurs conseils avisés.

2 S'inspirer de la vie conjugale. Mon expérience m'amène à dire que la vie conjugale est une excellente école de la relation avec mes salariés. Comme avec ma femme, je m'oblige à respecter chacune des personnes qui travaille avec moi, telle qu'elle est. Je ne cherche pas à la changer et essaie de l'accepter avec ses qualités et ses défauts.

3 Vivre de la radicalité de l'amour. J'ai passé un contrat avec le Seigneur, et je sais que tant que je respecte ce contrat, j'aurai du travail. Mais si je commence à transiger... Ainsi, je refuse catégoriquement le travail au noir. Pour moi, la radicalité de l'amour, c'est d'être en vérité et authentique dans toutes les strates de ma vie.

4 Réciter la prière de l'artisan. J'ai découvert cette prière [on peut la trouver sur famillechretienne.fr] lorsque j'ai réalisé mon tour de France. Depuis, je l'ai toujours avec moi : elle contient tout pour vivre chrétiennement son labeur.